



République Française
 Département des Pyrénées-Orientales (66)
 SYNDICAT MIXTE DE LA TET - BASSIN VERSANT
 3 Rue Edmond Bartissol - 66000 Perpignan
 Siret : 200 087 286 00015

Décision du Président n° 2023.37

Demande de subventions

OP 227 Etude d'évaluation du contrat rivière Têt Bourdigou

VU l'article L5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

VU la délibération N°2020/48 : Le Comité Syndical en date du 22 septembre 2020 a délégué au président une partie de ses attributions ;

Le dossier présenté ci après entre dans le cadre de cette délégation.

LE PRESIDENT

Décide de solliciter le concours de la région et de l'agence de l'eau au financement de l'étude d'évaluation du contrat rivière Têt Bourdigou, conformément au plan de financement ci-dessous :

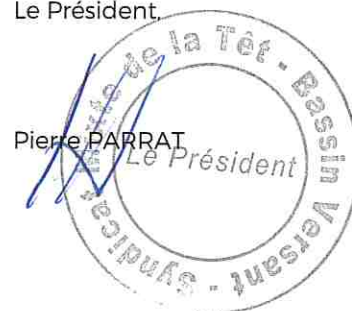
ORGANISMES	PARTICIPATIONS	MONTANTS DES AIDES
Agence de l'eau	50%	40 000€
Région	20%	16 000€
TOTAL FINANCEMENTS	70%	56 000€
AUTOFINANCEMENT	30%	24 000€
TOTAL OPERATION	100 %	80 000€ HT

S'engage à inscrire au budget 2023, les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait à Perpignan, le 06/06/2023

Le Président,

Pierre PARRAT



Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

ID : 066-200087286-20230606-202337-DE

Publié le 08/06/2023 sur le site internet du SMTBV

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.